

Karl Olive

Maire de Poissy

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

2^e Vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

29 janvier / 2018



Crue de la Seine à Poissy Un mécénat de compétence pour les sinistrés

Ce lundi 29 janvier, le niveau de la Seine était de 22,40 mètres à 16h, soit 5,40 mètres de plus que la cote habituelle. Le pic de 2001 est atteint. Si la crue a atteint son niveau maximum dans la capitale, la montée du fleuve devrait se poursuivre jusqu'en milieu de semaine à Poissy.

• **Un mécénat de compétence pour les sinistrés.** Lors du conseil municipal ce lundi 29 janvier, la ville va voter la mise en place d'un mécénat de compétence avec le cabinet d'assurances Coulange Allianz Poissy qui apportera bénévolement des conseils aux sinistrés pisciacais, dans la perspective de la décrue.

• **Une adresse mail dédiée aux inondations.** Une nouvelle adresse mail est mise à la disposition des Pisciacais par la Ville pour toute question ou démarche administrative concernant les inondations : inondations@ville-poissy.fr

• **Services municipaux, des horaires adaptés.** En raison des difficultés de circulation (fermeture de la RD190 vers le pont de Poissy) liées à la crue, plusieurs services municipaux ont vu leurs horaires adaptés pour débiter plus tôt dans la matinée et finir plus tôt leur journée.

• **La RD190 reste fermée à la circulation.** La route départementale RD190 reste fermée à la circulation dans les deux sens, sous le pont SNCF, entre le rond-point de l'Europe et le pont de Poissy, boulevard Gambetta, entraînant d'importantes difficultés de circulation. Il est vivement recommandé d'éviter le secteur du Pont de Poissy.

• **Sauvetage d'une trentaine d'animaux sur l'îlot blanc.** Lundi matin, une trentaine d'animaux domestiques ont été évacués de l'îlot blanc, petite île située sur la Seine entre l'île de Migneaux et Carrières-sous-Poissy, et menacée par la crue du fleuve. Le groupe de secours animalier des sapeurs pompiers des Yvelines a mené l'opération de sauvetage sous la protection des plongeurs, avec le soutien de la police municipale de Poissy et des services de la Ville.

• **Le centre d'hébergement d'urgence du gymnase Caglione** (5, rue des Fauvettes) tenu par les bénévoles de la Protection civile et de la Ville reste opérationnel.



POUR TOUTES INFORMATIONS SUR LA SITUATION, LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ OU LES POSSIBILITÉS D'HÉBERGEMENT, LA VILLE A MIS EN PLACE UN STANDARD :

- 01 39 22 56 40 aux heures ouvrables
- 01 39 22 00 00 (Police Municipale) en dehors des heures ouvrables.

Les Pisciacais peuvent suivre l'évolution générale de la situation via le site de la Ville www.ville-poissy.fr, les réseaux sociaux Facebook et Twitter.